



Surrendetement a la banque de france?

Par **op2vp**, le **09/07/2010** à **11:27**

Bonjour,rrnrje désire travailler au Gabon,dans une entreprise de plomberiernactuellement, je suis en surrendetement a la banque de france.rrnrje ne veus pas me "sauver" juste,remboursser mes créanciers,comme je le fais en ce moment,mais mon salaire en temps que,"expatrié"sera beaucoup plus élevé !quel est le risque ,de ne pas en informer:rrnrnla banque de france,ni mes créanciers qui seront payés tous les mois et tres regulierement!rrnrcette question est capitale pour accepter ou non le poste que l'on me propose!7années a travailleir en Afrique,jèstime que la vie est tres dure,donc je rembourse,mais je gagne plus....merci d'avance